



**Intervention d'Emir Kir  
Ministre en charge de la Formation professionnelle**

**CONFERENCE DE PRESSE**

**Présentation du mécanisme de Reconnaissance des compétences acquises en Formation**

**Mardi 1<sup>er</sup> février 2011, 11h30**

**Bruxelles-Formation Carrefour**

Monsieur le Ministre,  
Messieurs les Directeurs,  
Mesdames et Messieurs,

Je suis très heureux de me trouver parmi vous ici, à Bruxelles Formation Carrefour, le Centre d'information, de documentation et de conseil en formation de Bruxelles-Formation, l'opérateur francophone majeur en matière de Formation professionnelle à Bruxelles.

Offrir à un stagiaire un document uniformisé, qui répond à des exigences européennes, qui reconnaît la formation qu'il a suivie et les compétences qu'il a acquises, c'est un grand pas, fondamental pour permettre à ces personnes d'être reconnues dans leur volonté de construire ou de reconstruire une carrière professionnelle.

C'est également un outil très important pour être compétitif sur le marché du travail: un certificat revêt en effet bien plus de valeur qu'une simple attestation de présence ou de fréquentation d'une formation. Il permet par ailleurs une meilleure mobilité de son détenteur sur le marché du travail, puisqu'il est reconnu directement par trois opérateurs distincts et qu'il répond en plus aux exigences européennes.

Bruxelles-Formation, en concertation évidemment avec le Forem et l'IFAPME notamment, s'est largement investie dans ce processus de définition des diverses compétences acquises, formation par formation, et d'octroi de certificats en bonne et due forme à ses stagiaires en fin de formation. Elle a d'ailleurs déjà délivré, fin de l'année 2010, une trentaine de certificats (12 pour des secrétaires, 11 pour des employés administratifs et 10 à des webdesigners) et s'apprête à en délivrer, en février, 19 à des agents en comptabilité. D'autres seront délivrés tout au long du premier semestre 2011, allongeant ainsi rapidement la liste des formations dont les compétences à acquérir sont arrêtées et définies. Sont ici concernées les formations en

- employé administratif des services commerciaux
- assistant comptable
- conducteur de presse offset

- coffreur ferrailleur
- monteur de chauffage central
- réglage de brûleurs
- conducteur poids lourd
- installateur et électricien résidentiel
- maçon.

Si ce mécanisme de la certification des compétences est un pas très important dans la bonne direction – direction imprimée par l'Europe, rappelons-le, dans le cadre du processus de Bruges, lequel a pour objectif de créer un véritable cadre européen des certifications, qui permettra de classer de manière uniformisée les formations par niveaux – il faudra à mon sens qu'il soit complété rapidement par l'établissement d'un lien direct avec le niveau de salaire du stagiaire détenteur d'un certificat. A Bruxelles, le Conseil économique et social est d'ores et déjà saisi d'une demande d'avis sur la valorisation et la reconnaissance par les entreprises des Titres de compétences délivrés par le Consortium auquel la COCOF collabore activement. Nous attendons cet avis.

La présentation de ce projet, directement mis en place par les trois organismes de formation que sont Bruxelles-Formation, le Forem et l'IFAPME, est pour moi aussi l'occasion de rappeler combien les collaborations entre la Wallonie et Bruxelles sont importantes en matière de Formation professionnelle. Les projets et chantiers qui nous lient sont multiples. J'en citerai quelques-uns:

- la mise en place de **bassins de vie**:

Les futurs Bassins de vie en Belgique francophone devraient permettre d'avoir, encore plus qu'actuellement, une vision partagée entre les mondes de l'enseignement (secondaire qualifiant et supérieur professionnalisant), de la formation, de l'emploi et des entreprises. L'accent sera mis sur les thématiques transversales que sont l'orientation, l'information mais aussi la priorité à certains secteurs porteurs d'emploi sur une zone géographique donnée (le territoire régional à Bruxelles) qui rassemble tous ces acteurs.

- **l'échange de stagiaires** entre différents opérateurs de formation:

Les échanges de stagiaires entre les Pôles de formation de Bruxelles Formation et les Centres de formation FOREM et de compétences wallons s'organisent dans tous types de formations qualifiantes.

Cela va des secteurs de la construction et de l'industrie aux secteurs de l'aide aux personnes et aux nouvelles technologies de l'information et de la communication.

- le projet de **formation de formateurs « Formaform »**:

Formaform est un projet visant à développer un dispositif de formation de formateurs, commun à Bruxelles Formation, au Forem et à l'IFAPME. Il propose une offre de formation pour les formateurs des 3 institutions en vue d'assurer à la fois la formation initiale des formateurs ainsi que leur formation continue.

En effet, le métier de formateur est en constante évolution tant en termes de prise en charge des publics, de supports techniques utilisés au niveau pédagogique (recours de

plus en plus important au multimédia) ou encore de modularisation des parcours de formation.

L'élaboration et l'adaptation permanente du référentiel de compétences du formateur ainsi que le développement et la diversification de l'offre de formation permet au formateur d'actualiser et/ou de développer ses compétences aux réalités du métier.

Ainsi, ont été réalisés jusqu'à présent un état des lieux de la formation des formateurs dans chacun des 3 organismes, un référentiel des compétences des formateurs commun (cœur du métier), une proposition de formation initiale du formateur (10 modules).

8 modules rassemblant 66 formateurs (surtout des formateurs dans le domaine de la communication et des langues) ont été organisés depuis 2009.

- L'établissement du **cadre francophone des certifications**.

Vous le voyez, les collaborations sont riches et nombreuses entre Bruxelles et la Wallonie en matière de Formation. Toutes ayant pour objectif de la rendre plus accessible, plus transparente et davantage centrée sur la carrière de la personne formée. Rappelons ici, s'il le faut, que la formation professionnelle est une véritable deuxième chance qui peut être offerte à toute personne qui

- soit n'a pas eu la chance d'achever un cursus scolaire,
- soit a été victime d'un accident de parcours,
- soit souhaite se réorienter.

Faciliter la vie et le parcours de ces personnes, quand on connaît le taux de chômage qui est le nôtre, à Bruxelles particulièrement, c'est bien là une vraie mission de service public à laquelle nous nous attelons sans relâche.

Il me reste à vous signaler la présence de trois stagiaires, issus de Bruxelles-Formation, qui sont déjà ou sur le point d'être en possession de leur certificat et qui répondront avec plaisir à vos questions. Il s'agit de:

- Valérie Parent - employé administratif (sortie fin 2010)
- Florence Vandecaveye - secrétaire (sortie fin 2010)
- Youness Elmathari - Webdesigner (sortie prévue début février 2011)

Je vous remercie de votre attention.

Contact presse:

Fabienne Defrance

02/506.34.19 ou 0499/588.300